



# La vraie vie, c'est avoir une bonne couverture

Nos assurances-maladie  
complémentaires selon vos besoins

Une prise en charge essentielle à un tarif économique

Deux étoiles

Du confort et un bon niveau de prise en charge

Trois étoiles

Une prise en charge excellente et plus encore

Aide à domicile placement/accompagnement garde d'enfants malades

Lunettes et lentilles de contact

Moyens auxiliaires

Indemnités et échographies en cas de grossesse

Prévention

Traitements dentaires

Frais de transport et sauvetage

Psychothérapeutes non-médecins et psychologues indépendants

Autres prestations

Groupe Mutuel Assistance

L'assurance obligatoire (LAMal)	Choisissez le degré de couverture souhaité		
	★ Global classic (GI)	★★ Global flex (GX)	★★★ Global smart (GO, niveau 3 privée)
<b>Hôpital</b>	En Suisse: Division commune d'un hôpital répertorié jusqu'à concurrence du tarif du canton de résidence de l'assuré A l'étranger: En cas d'urgence et jusqu'au double du montant qui aurait été payé si le traitement avait eu lieu en Suisse	En Suisse: Libre choix de la division (sans maternité) Participation de l'assuré Division commune: CHF 0 Division mi-privée: CHF 400/jour au max. CHF 4000/année civile Division privée: CHF 600/jour au max. CHF 5000/année civile A l'étranger: lors d'une hospitalisation d'urgence CHF 500/jour max. 60 jours/année civile	En Suisse: Division privée, max. 180 jours/année civile A l'étranger: lors d'une hospitalisation d'urgence max. CHF 100000/année civile
<b>Médicaments</b>	90% médicaments limités et hors-liste		
<b>Médecine alternative</b>	80%, max. CHF 10000/année civile	90% (liste des thérapies reconnues)	
<b>Cures</b>	CHF 80/jour, max. CHF 800/année civile pour les cures thermales en Suisse prescrites par le médecin CHF 50/jour, max. 30 jours/année civile pour les cures de convalescence prescrites par le médecin suite à une hospitalisation	90%, max. 30 jours/année civile pour les cures thermales en Suisse prescrites par le médecin 90%, max. 30 jours/année civile pour les cures de convalescence prescrites par le médecin suite à une hospitalisation	
<b>Aide à domicile placement/accompagnement garde d'enfants malades</b>	Non couvert	CHF 80/jour, max. CHF 800/année civile pour l'aide à domicile et les frais de placement CHF 500/année civile pour les frais d'accompagnement hospitalier	90% pour les frais de placement et d'accompagnement 90%, max. CHF 2500/an pour l'aide à domicile
<b>Lunettes et lentilles de contact</b>	Non couvert	CHF 150/année civile pour les enfants CHF 150 chaque 3 ans pour les adultes	CHF 150 chaque 3 ans (adultes et enfants)
<b>Moyens auxiliaires</b>	90%, max. CHF 1000/année civile	90%	Non couvert
<b>Indemnités et échographies en cas de grossesse</b>	90% pour les échographies CHF 100/enfant indemnité d'allaitement	Non couvert	Non couvert
<b>Prévention</b>	90% pour les mammographies		
	90%, max. CHF 150/année civile pour les vaccins	90% pour les vaccins	
	CHF 50/année civile pour tests Elisa ou HIV et 90% pour les examens gynécologiques préventifs	90% pour tests Elisa ou HIV	Non couvert
	90% une fois tous les 3 ans pour un check-up 50%, max. CHF 500/année civile pour la promotion Santé (fitness, école du dos, prestations pour désintoxication tabac et alcool), dont max. CHF 200/année civile pour le fitness CHF 50/séance (max. 3 conseils sur 3 ans) pour les conseils diététiques	90% chaque 3 ans pour un check-up 50%, max. CHF 200/année civile pour la promotion Santé (fitness, école du dos, prestations pour désintoxication tabac et alcool) CHF 100/jour, max. 30 jours/année civile pour les cures de désintoxication de l'alcool	90% chaque 3 ans pour un check-up 50%, max. CHF 200/année civile pour la promotion Santé (école du dos, fitness, prestation pour désintoxication du tabac et alcool) CHF 100/jour, max. 30 jours/année civile pour les cures de désintoxication de l'alcool
<b>Traitements dentaires</b>	Non couvert	CHF 75/an pour les contrôles préventifs	50%, max. CHF 2000/année civile jusqu'à 18 ans 50%, max. CHF 1000/année civile dès 19 ans
<b>Frais de transport et sauvetage</b>	max. CHF 5000/année civile pour les frais de transport et jusqu'à CHF 50000/année civile pour recherche et sauvetage	90% pour les frais de transport	En Suisse: 90% frais de transport A l'étranger: max. CHF 100000/année civile pour transport, rapatriement, recherche et sauvetage
<b>Psychothérapeutes non-médecins et psychologues indépendants</b>	CHF 40/séance, max. CHF 800/année civile	CHF 140 max. 2 séances/année civile	Non couvert
<b>Autres prestations</b>	Stérilisation volontaire: 90% Correction des oreilles: 90% Deuxième avis médical: 90%	Frais d'expédition pour la livraison des médicaments à domicile En Suisse: 100% A l'étranger: En cas d'urgence et jusqu'au double du montant qui aurait été payé si le traitement avait eu lieu en Suisse	Deuxième avis médical: 90% A l'étranger: Traitements ambulatoires max. CHF 100000/année civile Visite d'un membre de la famille en cas d'hospitalisation de plus de 7 jours
<b>Groupe Mutuel Assistance</b>	Assistance, encadrement et rapatriement en cas d'urgence médicale en voyage et à l'étranger		

Choisissez une de nos solutions pour vos soins complémentaires			Choisissez une de nos solutions en cas d'hospitalisation		
★ Soins complémentaires (SC, niveau 2)	★★ Optimum (SO)	★★★ Premium (SD)	★ Hospitalisation complémentaire (HC, niveau 1)	★★ Hospitalisation flexible (HB)	★★★ Hospitalisation complémentaire (HC, niveau 3)
Non couvert	Non couvert	Non couvert	En Suisse: Division commune A l'étranger: CHF 500/jour max. 60 jours/année civile en cas d'urgence	En Suisse: Libre choix de la division Participation de l'assuré Division commune: CHF 0 Division mi-privée: CHF 100/jour max. 30 jours/année civile Division privée: CHF 200/jour max. 20 jours/année civile A l'étranger: CHF 500/jour max. 60 jours/année civile en cas d'urgence	En Suisse: Division privée, max. 90 jours/année civile A l'étranger: CHF 1500/jour max. 60 jours/année civile en cas d'urgence
90%, max. CHF 800/année civile médicaments limités et hors-liste	90% médicaments limités et hors-liste				
CHF 70/séance, jusqu'à CHF 2000/année civile (thérapies mentionnées dans les conditions)	75%, max. CHF 3000/année civile dont max. CHF 500 pour les massages (liste des thérapies et massages reconnus)	80%, max. CHF 5000 par période de 3 ans dont max. CHF 500 par année civile pour les massages (liste des thérapies et massages reconnus)			
60%, max. CHF 300/année civile pour les cures thermales en Suisse prescrites par le médecin CHF 20/jour, max. 30 jours/année civile pour les cures de convalescence prescrites par le médecin CHF 40/jour, max. 30 jours/année civile pour les cures de convalescence prescrites par le médecin suite à une hospitalisation	90%, max. 30 jours/année civile pour les cures thermales en Suisse prescrites par le médecin 90%, max. 30 jours/année civile pour les cures de convalescence prescrites par le médecin suite à une hospitalisation				
CHF 1500/année civile pour l'aide à domicile et les frais de placement CHF 500/année civile pour les frais d'accompagnement hospitalier	90%, max. CHF 2500/année civile pour l'aide à domicile et frais de placement dont CHF 250/année civile pour la garde d'enfants malade à domicile	90%, max. CHF 2500/année civile pour l'aide à domicile et les frais de placement 90%, max. CHF 300/année civile pour la garde d'enfants malades à domicile			
CHF 100 chaque 3 ans (adultes et enfants)	CHF 100/année civile pour les enfants CHF 250 chaque 3 ans pour les adultes	CHF 150/année civile pour les enfants CHF 500 chaque 3 ans pour les adultes Correction chirurgicale de la vue: 90%, max. CHF 800, pour toute la durée du contrat			
90%, max. CHF 300/année civile	90% max. CHF 2000/année civile	90%, max. CHF 5000/année civile			
90% pour les échographies CHF 100/enfant indemnité d'allaitement CHF 150 pour des cours de préparation à l'accouchement	90% pour les échographies				
90% pour les mammographies					
90%, max. CHF 150/année civile pour les vaccins	90% pour les vaccins				
CHF 50/année civile pour tests Elisa ou HIV	90% pour tests HIV et examens gynécologiques préventifs				
Non couvert	90% max. CHF 1200 chaque 3 ans pour un check-up 90%, max. CHF 200/année civile pour les mesures d'entraînement physique (fitness, école du dos, séances d'entraînement), activités sportives (cotisations de membre actif d'un club sportif), autres mesures de prévention	Un check-up tous les 3 ans, 90%, max. CHF 1800 50%, max. CHF 200/année civile (prévention) 90%, max. CHF 200/année civile (activités et abonnements sportifs) Max. CHF 500/année civile pour l'ensemble des prestations «prévention» et «activité sportive»			
En cas de maladie: 80%, max. CHF 100 chaque 3 ans En cas d'accident: 80%, max. CHF 4000/cas	75% max. CHF 150/année civile pour les contrôles annuels et traitements dentaires	75%, max. CHF 500/année civile Orthopédie dento-faciale jusqu'à 18 ans: 75%, max. CHF 3000/année civile			
80%, max. CHF 1000/année civile	90% pour les frais de transport A l'étranger: max. CHF 75000/année civile pour recherche et sauvetage	90% pour les frais de transport CHF 100000/année civile pour recherche et sauvetage			
CHF 600/année civile	90%, max. CHF 500/année civile	90%, max. CHF 1000/année civile			
Stérilisation volontaire: 80%, max. CHF 300/année civile CHF 100/cas comme indemnité pour les frais privés en cas d'hospitalisation de plus de 8 jours	Surclassement de confort, frais hôteliers, transport ou parking pour intervention chirurgicale ambulatoire CHF 150/année civile Expédition et livraison de médicaments à domicile Correction des cicatrices et des oreilles décollées: 80% max. CHF 3000/année civile CHF 20/jour max. 30 jours/année civile pour les repas à domicile Deuxième avis médical: 90%	Surclassement de confort, frais d'hébergement hôtelier, de transport ou de parking en cas d'intervention chirurgicale ambulatoire CHF 300/année civile Contraception et stérilisation volontaire: 90%, max. CHF 500/année civile Prestation de conseil en pharmacie: 90% CHF 20/jour max. 30 jours/année civile pour les repas à domicile Deuxième avis médical: 90%			
Assistance, encadrement et rapatriement en cas d'urgence médicale en voyage et à l'étranger					

Découvrez toutes nos solutions d'assurances complémentaires en visitant notre site internet:



[www.groupemutuel.ch/assurancescomplémentaires](http://www.groupemutuel.ch/assurancescomplémentaires)

Vous souhaitez recevoir une offre personnalisée? Vous avez des questions?

Nous sommes là pour vous

**0848 803 111** (8 cts./min.)  
du lundi au vendredi de 8h à 18h

**ou dans l'agence la plus proche**  
du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h  
[www.groupemutuel.ch/agences](http://www.groupemutuel.ch/agences)

Cette vue d'ensemble des prestations ne fournit qu'un aperçu sommaire de nos conditions d'assurance et n'est donc pas exhaustive. Les conditions d'assurance font foi. Certaines prestations mentionnées sont soumises à une franchise et à des conditions particulières. Certains produits proposent des franchises à option.

# Découvrez également certaines de nos assurances complémentaires spécifiques adaptées à vos besoins



**Acrobat** comprend des couvertures indispensables pour faire face aux conséquences financières d'un accident, d'une invalidité ou d'un décès dans le monde entier.

[www.groupemutuel.ch/fr/acrobat](http://www.groupemutuel.ch/fr/acrobat)



**Dentaire plus** prend en charge les frais de soins dentaires et d'orthodontie, chez les enfants comme chez les adultes, en complément à l'assurance de base.

[www.groupemutuel.ch/fr/dentaireplus](http://www.groupemutuel.ch/fr/dentaireplus)



**Mundo** couvre les conséquences financières d'une maladie ou d'un accident survenant à l'occasion d'un séjour à l'étranger.

[www.groupemutuel.ch/fr/mundo](http://www.groupemutuel.ch/fr/mundo)



**L'assurance prénatale** du Groupe Mutuel permet à votre enfant d'être assuré en division privée, semi-privée ou commune sans avoir besoin de remplir un questionnaire de santé au préalable. De plus, en adhérant aux assurances complémentaires Dentaire Plus 2 et Mundo avant sa naissance, vous bénéficiez de primes offertes durant ses trois premières années.

Optez également pour l'alternative au compte épargne traditionnel et assurez un capital garanti qui lui permettra, le moment venu, de réaliser tous ses rêves.

[www.groupemutuel.ch/assurermonfuturbebe](http://www.groupemutuel.ch/assurermonfuturbebe)

Le Groupe Mutuel vous propose une **gamme complète d'assurances complémentaires**  dans les domaines des **assurances maladie et accidents, des assurances de capitaux et de rentes ainsi que de l'indemnité journalière** 





## Votre partenaire Santé & Prévoyance

0848 803 111  
groupemutuel.ch



Scannez et découvrez notre  
structure juridique  
[www.groupemutuel.ch/structure](http://www.groupemutuel.ch/structure)

groupemutuel

Groupe Mutuel Holding SA  
Rue des Cèdres 5 - CH-1919 Martigny  
0848 803 111 / groupemutuel.ch